



**Association Rayons d'Action**

48 Boulevard Magenta  
35000 Rennes

[contact@rayonsdaction.org](mailto:contact@rayonsdaction.org)

*Lettre ouverte*

A Rennes, le 28/03/2019

Madame la Maire de Rennes, Monsieur le Président de Rennes Métropole,

Chaque année, le Conseil des Mobilités est l'occasion de décompter froidement les usagers vulnérables blessés ou morts sur notre territoire. Loin de ne compter que des kilos de tôles pliées, nous alignons des vies et des familles brisées.

Cela est d'autant plus insupportable quand ces accidents surviennent sur des aménagements dont on connaît les faiblesses, ou que l'on fait mine d'ignorer pour continuer à assurer le débit en millier de véhicules/jour qu'on leur assigne depuis le PC Arthur.

C'est ainsi qu'une cycliste a perdu la vie l'année dernière sur l'avenue Gros Malhon fraîchement rénovée, où elle n'avait le choix qu'entre une chaussée à 5 voies ou un trottoir jonché de poubelles.

C'est ainsi qu'une cycliste a son pronostic vital engagé alors qu'elle circulait sur une bande cyclable aussi large que son guidon, longeant la dense circulation d'une 4 voie urbaine nommée boulevard Georges Pompidou.

Cela est d'autant plus insupportable quand on continue dans le même temps à vouloir réaliser des aménagements qui considèrent encore les usagers du vélo comme une variable d'ajustement. Le projet présenté jusqu'à maintenant pour la future avenue des Buttes de Coesmes, pourtant sur le tracé du Réseau Express Vélo, en est ainsi malheureusement un exemple type.

Madame la Maire de Rennes, Monsieur le Président de Rennes Métropole, vous avez pris des engagements forts pour le développement de la mobilité à vélo, que ce soit avec le plan vélo rennais voté à l'unanimité du conseil municipal de novembre 2015 ou avec le projet du prochain PDU 2019-2030.

Nous saluons ces engagements politiques, mais il faut désormais qu'ils se traduisent concrètement sur le terrain, pour le droit de chacun à se déplacer efficacement en sécurité.

Au regard de nos constats réguliers, ce changement de braquet passe selon nous principalement par :

- l'affirmation des engagements politiques quant à la réduction du trafic automobile actée dans le PCAET (mais absent du projet du PDU), et sa traduction concrète quant au domaine de pertinence de chaque mode de transport,
- la mise en place d'un véritable service vélo au sein de la Direction de la Mobilité de Rennes Métropole, tout comme l'offre de transport en commun en est dotée en plus des moyens internes de la STAR et de la SEMTCAR,
- une montée en compétence de la Direction de la voirie, avec des référents experts à même d'accompagner les dessinateurs et les conducteurs d'opération sur les questions d'aménagements cyclables,
- une actualisation concertée du guide des aménagements cyclables de la ville de Rennes intégrant les exigences relatives au Réseau Express Vélo, et son déploiement à l'échelle métropolitaine,
- une clarification du processus de conception des projets d'aménagement incluant la concertation des usagers et la validation des avant-projets et des plans d'exécution au regard des aménagements vélo.

Sans ces mesures structurelles et organisationnelles indispensables pour faire progresser le niveau qualitatif et la cohérence du réseau cyclable métropolitain, le vélo ne sera toujours pas une évidence pour la plupart de nos concitoyens, alors qu'ils ont été nombreux à le plébisciter que ce soit dans le cadre de Rennes 2030 ou de la concertation du PDU.

Restant à vos dispositions pour construire la Métropole de demain avec ses usagers, veuillez agréer, Madame la Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos profondes convictions.

Pour Rayons d'Action



Charles LEVILLAIN, Président